



PREAVIS N° 52 / 2019
de la Municipalité au Conseil communal
relatif à une demande de crédit pour le remplacement du
logiciel de gestion et mise en place d'un serveur communal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Depuis les années 90, notre logiciel de gestion communale, a évolué pour suivre de nombreux changements. Toutefois, après plus de 20 ans, ses limites semblent avoir été atteintes. L'arrivée d'ici 2022 du nouveau plan comptable des communes MCH2, le besoin d'évolution technologique pour améliorer les processus internes, le manque d'intégration de nouveaux rapports d'analyses et le nombre croissant d'habitants rendent notre programme actuel BDI difficile d'utilisation.

Aujourd'hui, plusieurs logiciels annexes sont nécessaires pour la gestion de la caisse, le traitement des salaires du personnel et le traitement des procès-verbaux de séances, ce qui complique l'automatisation et l'harmonisation des données.

Les informations cumulées au cours des années dans le logiciel de gestion actuel, BDI, a induit une lenteur et une difficulté de gestion ayant occasionné, l'an dernier et début 2019, de multiples erreurs et corruptions de bases au risque de perdre des données précieuses. En effet, toute la base des habitants et écritures comptables sont rattachés à un fichier Microsoft Access ce qui équivaut un tableau Microsoft Excel amélioré.

Les nouvelles technologies comme la digitalisation des documents, la validation de factures, le suivi à distance et la gestion électronique des données (GED) sont également des tournants que notre Commune se doit de prendre en compte à l'heure où une grande partie des échanges s'effectuent via internet. Cette optimisation des échanges et l'archivage des documents électroniques deviennent une nécessité croissante pour l'administration, le service technique et la Municipalité lorsque les moyens de communication usuels s'effectuent par courriels.

2. RESUME DES PRINCIPALES AMELIORATIONS DANS UN MEME LOGICIEL

- La création de listes paramétrées (librement définissables et réutilisables)
- L'envoi et réception de tous les messages « eCH »
- La consultation web des données (polices régionales, centres sociaux régionaux, agences régionales AVS/AI, etc.)
- La gestion de la caisse
- La gestion des arrangements de paiements (y.c. les loyers)
- La gestion automatisée des relevés d'eau et facturations
- L'émission de factures électroniques « e-facture » via PostFinance ou SIX-PayNet
- Les indicateurs financiers et divers tableaux de bord
- L'intégration des planifications financières
- La numérisation avec reconnaissance BVR et validation électronique des factures fournisseurs
- La gestion complète des séances et décisions municipales
- Les dossiers électroniques GED métier
- La gestion complète des données des collaborateurs et des salaires



3. EVALUATIONS DES LOGICIELS DISPONIBLES

Les pressions de notre prestataire OFISA à changer de programme nous ont progressivement dirigé vers un sondage auprès de quelques communes du canton. L'appréciation générale envers leurs services semble malheureusement plutôt négative.

Pour nous éviter d'ultérieurs désagréments avec notre logiciel de gestion communale, plusieurs programmes ont été évalués :

1. Citizen de T2i
2. Abacus/Nest d'OFISA
3. Urbanus de Data Consulting

Les points suivants ont été pris en compte :

- Le respect des normes suisses d'harmonisation des données et d'échanges d'informations ;
- Une technologie orientée internet privilégiant une facilité d'accès et flexibilité d'utilisation ;
- L'intégration de manière native du partage des données entre les applications métiers (pas de construction de passerelles) ;
- La garantie de partenaires reconnus offrant une garantie de pérennité et d'évolution ;
- L'utilisation simple et intuitive des différents modules.

Notre choix s'est finalement porté sur le programme Citizen, répondant ainsi à toutes nos attentes tout en restant également dans un coût raisonnable à moyen terme. Le Groupe T2i apporte à ses clients 35 ans d'expérience dans le domaine de la gestion communale au travers de démarches pragmatiques et empreintes d'innovation et de qualité. Dans notre district, quelques communes font déjà confiance à leurs services comme : Aigle, Leysin, Ormont-Dessous et Ormont-Dessus.

Au sein du personnel administratif, les conclusions sont unanimes sur la qualité du produit, les visuels mais aussi sur le support professionnel qui sera mis à disposition.

4. SOLUTION

Serveur informatique

Dans l'optique d'optimiser et centraliser les applications de gestion, l'installation d'un serveur situé dans les locaux communaux est nécessaire afin d'y intégrer des notions de partages, de connexions à distance et des capacités de stockage suffisantes. Bénéficiant de la fibre optique et d'espaces adéquats au collège des Salines notamment, ce nouveau matériel pourra y être installé afin de libérer de la place dans le local d'archives de l'administration. Ainsi, le serveur sera dans un local fermé, au frais et sans passage par le personnel réduisant aussi tout risque d'incendie aux archives communales. Une attention toute particulière est apportée à la sécurité et la confidentialité des données de la Commune.

Logiciel

Au cœur de la Romandie, le Groupe T2i a développé le logiciel Citizen, une solution qui répond parfaitement aux besoins des communes. Elle respecte les exigences édictées par les normes de la cyberadministration en Suisse. Cette solution optimise notamment les tâches des administrations communales en intégrant le citoyen dans les processus apportant ainsi de nombreux avantages à chacune des parties. Si le citoyen jouit d'un service de qualité, la commune bénéficie d'une nette amélioration de la maîtrise des délais, des coûts et des processus.

Composé de nombreux modules, la solution de gestion communale permet de créer une solution personnalisée parfaitement adaptée aux besoins de l'administration.

Equipement en salle de Municipalité

Afin de bénéficier des nouvelles technologies disponibles via le nouveau logiciel, des tablettes seront nécessaires à la visualisation des documents. Cela améliorera ainsi l'ergonomie de travail pendant et en dehors des séances tout en réduisant au maximum les impressions sur feuilles en papier. La table de Municipalité intégrera des raccordements électriques, réseaux et Wi-Fi pour d'éventuels présentations.



Description

Pour répondre au mieux à la demande de nos services communaux, le périmètre des modules a été défini jusqu'à 2'000 habitants et se compose comme suit :

- Contrôle de l'habitant (inclus registre civique et listes, registre des habitants/personnes externes/entreprises, registre des chiens, indicateurs et tableaux de bord)
- Comptabilité générale et gestion des budgets compatible MCH2
- Débiteurs et créanciers (ISO 20022)
- Salaires et personnel IncaMail (ISO 20022)
- Facturations des taxes et de l'eau (e-facture)
- Dossiers électroniques (GED métier)
- Validation électronique des factures fournisseurs
- Youdoc Acquisition jusqu'à 3000 factures numérisées par an
- Omnipage SDK – indexation plein texte
- Gestion des séances et décisions municipales
- Indicateurs financiers et démographiques

5. COUT DE MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE ANNUELLE

Prestations	Coûts uniques	Maintenance annuelle
Licences des applications	48 690.00	8 764.40
Licences tierces	2 195.00	620.10
Analyse, gestion de projet, installation et tests	25 640.00	0.00
Reprise des données	25 160.00	0.00
Paramétrage et formation	39 000.00	0.00
Prestations totales avant remise HT	140 685.00	9 384.50
Remise spéciale	-12 685.00	0.00
Total HT	128 000.00	9 384.50
TVA 7.7%	9 856.00	722.60
Total TTC	137 856.00	10 107.10
Serveur - matériel, logiciels et installation	20 000.00	
Equipement salle de Municipalité	5 000.00	
Divers et imprévus	7 144.00	
Total TTC - coûts uniques	170 000.00	

Licences

L'an dernier, les coûts annuels de licences informatiques s'élevaient à environ CHF 4'400.00 TTC, correspondant aux programmes BDI et Winbiz. A ce montant fixe, il s'y ajoute régulièrement des coûts variables dépendants des pannes et des interventions sur notre logiciel actuel, ce montant est de CHF 3'500.00 en 2017 et CHF 7'800.00 en 2018. La maintenance annuelle proposée par le Groupe T2i s'intègre donc sans surprise avec les capacités financières de la commune qui bénéficiera d'outils modernes et en adéquation avec ses besoins.

Mise en œuvre

Vous trouverez dans le tableau ci-après les prestations nécessaires à la mise en œuvre des modules du logiciel Citizen:

Prestations	Nbre de jours	Prix unitaire	Coût total
Analyse et gestion de projet ①	7	1'760.00	12'320.00
Installation et tests ②	9	1'480.00	13'320.00
Total HT			25'640.00

① La facturation sera basée sur les heures réellement effectuées.

② Prestations facturées au forfait.



Reprise des données

Les informations qui seront intégrées dans la nouvelle solution seront plus détaillées que celles existantes dans BDI. Il s'agit ici d'une estimation qui devra être revue et validée après analyse de la qualité des données à reprendre en partenariat entre notre boursier communal et le chef de projet du Groupe T2i:

Prestations	Nbre de jours	Prix unitaire	Coût total
Contrôle des habitants (données complètes des habitants, personnes externes à la commune, entreprises)	10	1'480.00	14'800.00
Comptabilité générale (reprise de l'ensemble des exercices disponibles dans votre logiciel actuel)	3	1'480.00	4'440.00
Comptabilité des débiteurs	4	1'480.00	5'920.00
Gestion des séances et décisions du Conseil Communal – montant non cumulé ①	3	1'480.00	4'440.00
Créanciers, salaires, facturation diverse, GED, et autres		Pas de reprise	
Total HT ②			25'160.00

① Reprise des données sur la base de PV's au format WORD ou PDF. Le temps pour la reprise des données sera confirmé après analyse de vos données.

② Prestations facturées au forfait

Paramétrage et formation

Le nouveau logiciel sera utile à l'ensemble du personnel et à la Municipalité. Pour cette raison, chacun aura une valeur ajoutée à son travail. La commune pourra s'appuyer sur l'expérience des développeurs du Groupe T2i. Une grande attention et importance est ainsi portée sur le soutien en formation des modules choisis :

Prestations	Nbre de jours	Prix unitaire	Coût total
Contrôle de l'habitant (inclus registre civique et listes, registre des habitants/personnes externes/entreprises, registre des chiens, indicateurs et tableaux de bord)	4		6'240.00
Comptabilité générale et gestion des budgets	1.5		2'340.00
Débiteurs	3		4'680.00
Créanciers	1		1'560.00
Salaires et personnel	3	1560	4'680.00
Facturations taxes et diverses (5 types de factures)	3		4'680.00
Facturation de l'eau (SI)	3		4'680.00
Dossiers électroniques (GED métier)	2		3'120.00
Validation électronique des factures fournisseurs	1.5		2'340.00
Youdoc Acquisition (acquisition jusqu'à 3000 factures numérisées par an)	0.5		780.00
Gestion des séances et décisions du Conseil Communal	2.5		3'900.00
Total HT ①			39'000.00

① Prestations facturées sur la base des heures réellement effectuées.



Maintenance

Durant le temps de la transition, soit au cours de l'année 2020, la maintenance annuelle de Citizen sera facturée au prorata de l'avancement de ce projet et il sera nécessaire de maintenir la licence auprès d'OFISA encore l'an prochain. Le budget 2020 présenté prévoit déjà une hausse à cet effet.

6. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu le préavis municipal N° 52/2019, relatif à une demande de crédit pour le remplacement du logiciel de gestion et mise en place d'un serveur communal
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide
1. D'autoriser la Municipalité à changer de logiciel de gestion et mettre en place un serveur communal.
 2. De lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 170'000.- TTC à prélever sur la trésorerie courante de la commune.
 3. D'amortir les dépenses réparties comme suit :
 - a. Mise en œuvre du logiciel, soit CHF 145'000.- en maximum 10 ans, pour la première fois en 2021 ;
 - b. Matériel informatique et équipements, soit CHF 25'000.- en maximum 5 ans, pour la première fois en 2021.

Adopté en séance de Municipalité le mardi 5 novembre 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic

la Secrétaire Municipale

Ch. Lanz



R. Duronio

Délégué à la Municipalité : M. Christophe Lanz, Syndic